

signalé la proportion élevée des récidivistes. Tout ce qu'il a dit est exact, sans aucun doute, mais je voudrais signaler que l'augmentation du crime et surtout la grande proportion de récidivistes doivent signifier, selon moi, que quelque chose a fait défaut quelque part et que nos méthodes de réhabilitation manquent leur but. Je sais qu'il faut s'occuper surtout des criminels, mais il me semble que, d'après le concept de la pénologie moderne, nous envoyons des hommes dans les prisons et les pénitenciers non pas pour les punir, non pas par vengeance, mais pour les réhabiliter. Et pourtant, sous certains aspects, nous avons failli à notre tâche.

Je crois que si nous avons échoué et si nous échouons encore, c'est entre autres parce que nous pensons d'abord aux établissements à construire, puis à la politique à adopter. Nous avons entendu l'exposé du ministre sur le programme décennal. Nous sommes déjà à mi-chemin. Il a coûté et coûtera des millions et des millions de dollars. Nous construisons des prisons qui vont durer 75 ou 100 ans parce qu'elles ressemblent à des forteresses, et pourtant il est bien évident que leur construction n'a rien à voir avec les normes de la pénologie moderne.

En outre, nous faisons, dans le domaine de la construction, des choses que d'autres pays jurent de ne jamais faire. Nous introduisons parfois des éléments que les autorités américaines ont éliminés depuis 1906. Je répète que nous construisons de nouvelles prisons avec certaines caractéristiques que les États-Unis ont supprimées il y a plus de 60 ans.

Il est bien évident qu'on insiste beaucoup trop, dans les services pénitentiaires, sur les fonctions de surveillance. Il est même étonnant de voir que, dans les plans des futurs établissements de sûreté maximum au Canada, il y ait plus de postes de surveillance, ou de contrôle, que dans ceux des prisons américaines d'ultra sûreté. Vous ne me ferez pas croire que nos criminels au Canada sont plus féroces ni plus vicieux que ceux des États-Unis. Je crois qu'il faut abandonner peu à peu ce souci de surveillance. Je ne veux pas dire par là qu'il ne faut pas exercer de contrôle ou de discipline. Ce sont des méchants garçons. Ce sont des criminels, et il faut les traiter comme tels, en déguisant le plus possible l'aspect de surveillance pour transformer leur tournure d'esprit et, si possible, remplacer l'attitude antisociale qui les a fait aboutir au pénitencier par une prise de conscience de leur rôle social.

Je ne comprends pas pourquoi nous poursuivons, à un tel rythme et sur une aussi vaste échelle, la mise en place de ce genre d'institutions à sécurité maximum, sans rien savoir de

notre politique et de nos programmes futurs concernant la réhabilitation, la liberté surveillée et la libération conditionnelle. Nous voulons nous renseigner sur ces choses. C'est pourquoi nous avons, tout d'abord, le comité mixte des pénitenciers. Mais, ce qui est peut-être plus important, nous avons une commission royale spéciale qui est en train d'étudier chacun des aspects et des stades de notre système pénal, depuis le moment où l'on comparaît devant le tribunal jusqu'à la mise en liberté surveillée, en passant par le jugement, la détention et la libération conditionnelle.

Or, avant même d'avoir en main le rapport et les recommandations de la commission royale sur la politique, nous construisons des institutions qui devraient durer 50, 75 ou 100 ans.

Avant de savoir comment procéder, nous serons pourvus d'un immeuble. A mon sens, c'est mettre la charrue devant les bœufs. J'espère beaucoup que le solliciteur général acceptera la recommandation du comité mixte, et qu'après avoir veillé à la construction de la deuxième institution à sûreté maximum, juste en dehors de Kingston, il n'en fera pas davantage avant de voir comment les premières fonctionnent, ni avant que nous ayons obtenu le rapport de la Commission royale et sachions exactement quels seront les politiques et les projets touchant le régime pénitentiaire.

J'espère aussi que, même en ce qui concerne celles qui ont déjà été construites et celles qui sont en construction, on fera des changements. Je ne songe pas simplement aux changements recommandés par le comité mixte. Je pense aussi à d'autres points. Nous ne réadapterons jamais un homme, en particulier un mauvais sujet, si nous le mettons à l'écart, là où il n'y a pas de fenêtres, mais simplement trois murs, un plafond, un plancher et une porte morne.

Autrement dit, dans un endroit semblable, le détenu ne peut ni voir ni entendre. Si quelqu'un a jamais été atteint, même légèrement, de claustrophobie, que la Providence lui soit en aide.

● (8.50 p.m.)

Je comprends parfaitement la nécessité de l'isolement. Il arrive qu'un individu doive être isolé mais, quelle que soit sa perversité, il devrait avoir au moins le droit de regarder dans le corridor et, si possible, dehors, pour qu'il puisse voir le soleil, pendant le jour, et le ciel, pendant la nuit. A mon avis, tous les députés devraient visiter cette prétendue institution de correction à Montréal. Tout ce qui y manque, c'est, au-dessus de la porte d'entrée, l'inscription: «Vous qui entrez, perdez toute espérance.» En effet, il s'agit d'un bâtiment en béton, avec barres de fer, et surmonté de la